

Délibération portant approbation sur les  
règlements et modalités de contrôle des  
connaissances et des compétences 2026-2027 de  
l'UFR SHE.

Point n° 2 inscrit à l'ordre du jour

**Commission de la formation et de la vie universitaire du 10 septembre 2026**

**Délibération n° 2026\_1009\_43.9**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-6 et L. 712-6-1 ;  
Vu les statuts de l'Université de La Réunion mis à jour le 02 mai 2025 ;  
Vu la délibération n°2025-01 du Conseil d'administration en date du 04 mars 2025 portant élection de Madame Nathalie WALLIAN, Professeure des Universités à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;  
Vu la délibération n°2025-02 du Conseil d'administration en date du 4 mars 2025 portant élection de Monsieur le Docteur Laurent DIDIER, à la Vice-présidence du Conseil d'administration en charge de la formation et de la vie universitaire de l'Université de La Réunion ;  
Vu les propositions de la faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement ;

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire **approuve les règlements et modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2026-2027 de l'UFR SHE.**

*(Cf. les règlements et modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2026-2027 de l'UFR SHE, annexés).*

**Résultats des votes électroniques :**

Nombres de membres présents ou représentés au moment du vote : 22  
Nombre de voix pour : 21  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 1

Fait à Saint-Denis le 13 octobre 2026

Par délégation le Vice-Président du Conseil  
d'Administration en charge  
de la Formation et de la Vie Universitaire

Dr. Laurent DIDIER



Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités le : 14 octobre 2026

Publié au recueil des actes administratifs de l'université de La Réunion, le : 14 octobre 2026